

Annexe 5

DÉCLARATION SOLENNELLE DES TRANSFORMATEURS ET DES DÉTAILLANTS-TRANSFORMATEURS

JE [NOM DE LA PERSONNE], RÉSIDENT(E) DU COMTÉ OU DE LA MUNICIPALITÉ D____, DANS LA PROVINCE D____, DÉCLARE SOUS SERMENT CE QUI SUIIT :

1. Je suis employé(e) par [nom du requérant] comme [titre du poste].
2. [Nom du requérant] fait affaire et continuera de faire affaire en 2007 comme [transformateur ou détaillant-transformateur].
3. Au cours de la période allant du 1^{er} janvier 2002 au 30 avril 2003, [nom du requérant] a transformé dans ses propres installations ____ kilogrammes de boeuf et de veau importés de pays non membres de l'ALENA. Cette quantité multipliée par 75 % donne une quantité répartie proportionnellement sur douze mois de _____ kilogrammes. Je joins à l'appui nos chiffres mensuels concernant la quantité, en kilogrammes, de boeuf et de veau importée de pays non membres de l'ALENA transformée par [nom du requérant] au cours de la période allant du 1^{er} janvier 2002 au 30 avril 2003.

Ou

Au cours de la période allant du 1^{er} août 2005 au 31 juillet 2006, [nom du requérant] a transformé dans ses propres installations ____ kilogrammes de boeuf et de veau importés de pays non membres de l'ALENA. Je joins à l'appui nos chiffres mensuels concernant la quantité, en kilogrammes, de boeuf et de veau importée de pays non membres de l'ALENA transformée par [nom du requérant] au cours de la période allant du 1^{er} août 2005 au 31 juillet 2006.

4. Pour déterminer la quantité de boeuf et de veau importée de pays non membres de l'ALENA et transformée dans les installations de [nom du requérant], j'ai inclus UNIQUEMENT les importations de produits du boeuf et du veau figurant aux positions 02.01 et 02.02 du *Tarif des douanes*.
5. J'ai inclus uniquement le boeuf et le veau importés de pays non membres de l'ALENA et transformés dans les installations de [nom du requérant].
6. Pour calculer la quantité de boeuf et de veau importée de pays non membres de l'ALENA et transformée dans les installations de [nom du requérant], je me suis servi(e) des relevés des achats et de la production de [nom du requérant]. Aucune technique d'échantillonnage statistique n'a servi à estimer ladite quantité. Les relevés des achats et de la production indiquent clairement le poids et le type de boeuf et de veau achetés, la date de l'achat et de la transformation et le pays d'origine du boeuf et du veau.

7. J'ai exclu le boeuf et le veau importés de pays non membres de l'ALENA qui ont été empaquetés conjointement avec une autre entreprise. J'ai joint à la présente déclaration une liste indiquant les quantités de boeuf et de veau importées de pays non membres de l'ALENA qui ont été partiellement transformées pour le compte d'une autre entreprise; la liste donne le nom de l'entreprise à laquelle le boeuf et le veau partiellement transformés ont été vendus ou transférés, ainsi que le poids en cause.
8. J'accepte que toute information fournie par moi ou par [nom du requérant] à la Direction générale des contrôles à l'exportation et à l'importation (DGCEI) à l'appui de la demande présentée par [nom du requérant] pour obtenir une part du contingent tarifaire (CT) de 2007 puisse être revue par un expert-comptable indépendant (ou un expert-comptable désigné par la DGCEI). J'accepte aussi que la décision à cet égard soit laissée entièrement à la Direction générale des contrôles à l'exportation et à l'importation. J'accepte enfin que [nom du requérant] assume tous les honoraires de l'expert-comptable et que le rapport de ce dernier soit préparé sous la forme spécifiée par la Direction générale des contrôles à l'exportation et à l'importation.
9. Tous les autres renseignements que [nom du requérant] a fournis dans la « Demande de quote-part du CT de boeuf et de veau » pour 2007 sont exacts et complets.
10. Je comprends que l'information que [nom du requérant] fournit dans la présente déclaration solennelle servira à évaluer la demande présentée par [nom du requérant] en vue d'obtenir une quote-part du CT de boeuf et de veau pour 2007. Je sais que l'article 17 de la *Loi sur les licences d'exportation et d'importation* (LLEI) interdit à quiconque de fournir volontairement des renseignements faux ou trompeurs ou de faire en connaissance de cause une déclaration erronée pour obtenir une licence d'importation. Je sais enfin qu'en vertu de l'article 18 de la LLEI, nul ne doit, en connaissance de cause, engager, aider ou encourager quiconque à enfreindre une disposition de la LLEI.

Fait devant moi dans la ville de _____
dans la province de _____, ce
___ jour de _____ 2006.

Notaire, juge de la paix ou
commissaire à l'assermentation

Signature et nom imprimé ou dactylographié
du prestataire